par l'infanterie avant d'avoir terminé leur ouvrage, et dispersés.

Des coups de feu ont été également échangés sur la place Strastinow.

Des bandes d'insurgés stationnent derrière le gymnase, rue de la Petite-Dmitrovska. Des démonstrations révolutionnaires sont réprimées par les troupes dans plusieurs rues. Il y a plusieurs blessés.

On télégraphie de Vienne :

A Moscou, la lutte est terrible ; la répression est impitoyable, et la résistance des insurgés acharnés. Il y a des retours offensifs après chaque dispersion de révolutionnaires. Le nombre des victimes est incalculable.

Une grande quantité de gens paisibles sont atteints. Le tir de l'artillerie démolit les barricades et détériore les maisons. Les hôpitaux regorgent de blessés, tant militaires que civils, beaucoup ont déjà succombé.

La foule désarme et maltraite de nombreux policiers et officiers.

Il est à remarquer que, tandis que le centre de la ville de Moscou est transformé en un véritable champ de bataille, les autres quartiers conservent un calme absolu.

Une conférence qui s'est tenue chez le gouverneur général a décidé de prendre des mesures répressives extrêmes, notamment de créer une milice urbaine subordonnée aux autorités.

La tranquillité continue à Pétersbourg où, ces jours derniers, environ deux mille arrestations politiques ont été opérées.

L'état de guerre est proclamé dans les villes de Tambof et de Koslof et les districts qui en dépendent.

On a procédé à l'arrestation de manifestants armés. Les bombes et les armes dont ils ont été trouvés porteurs ont été saisies.

SOMMATION au TSAR

Guervement et colère de Nicolas. — Une scène violente au palais impérial.

Le correspondant du « Daily Express » à Pétersbourg, a eu une entrevue hier avec un leader du parti révolutionnaire. Il lui a dit qu'on avait fait savoir au tsar qu'il devait quitter immédiatement la Russie.

Cette communication lui a été envoyée par trois voies différentes, afin que l'on soit sûr qu'elle arrive entre les mains de l'empereur. On lui notifie que les limites de la patience sont dépassées qu'il a cessé d'être le chef de la Russie, même de nom, et que sa sécurité et celle de sa famille lui recommandaient de quitter aussitôt la Russie.

Les révolutionnaires ajoutent dans la communication que quoique ne désirant pas faire de mal à aucun membre de la famille impériale, ils ne peuvent plus répondre de sa sécurité dans la situation actuelle.

On est certain qu'au moins une de ces communications a été remise au tsar ; elle a été placée sur une table dans ses appartements privés.

A part quelques ministres du cabinet et une demi-douzaine d'officiels, personne n'a accès auprès du tsar et le palais de Tsarskoïé-Selo est entouré par de formidables cordons de troupes, y compris plusieurs détachements de cosaques qui viennent d'arriver de Mandchourie. Des mitrailleuses sont postées à toutes les issues du palais.

Le tsar est dans un état d'énervement absolu. Il comptait sur le comte Witte pour exécuter les réformes proposées, mais maintenant que le comte Witte n'a pas réussi, le tsar veut le rendre responsable de la crise actuelle. Une scène terrible aurait eu lieu dans le cabinet du tsar, lundi matin.

Comme celui-ci lui renrochait d'avoir montré plus d'égard pour le peuple que pour la sauvegarde de la dynastie le comte Witte s'écria : Majesté, je ne peux pas sauver la dynastie et crains bien maintenant de ne plus sauver le peuple ».

Il quitta le palais peu de temps après et depuis il n'a pas encore été reçu par le tsar.

La Question du Maroc

Mobilisation navale

La division des croiseurs de l'escadre du Nord prête à appareiller. — Rappel des permissionnaires. — Le départ fixé à mardi.

Brest, 24 décembre. — La division mobilisée des croiseurs de l'escadre du Nord est prête à appareiller pour les côtes du Maroc.

Hier soir et ce matin, à la première heure, les états-majors de la *Gloire*, du *Léon-Gambetta*, de l'*Amiral-Aube* ont télégraphié partout pour rappeler les officiers et les marins partis hier matin en permision de cinq jours, à l'occasion des fêtes de la Noël.

L'animation est grande dans l'escadre ; les navires complètent leurs provisions.

La division restera sur les côtes du Maroc pendant la duré ede la Conférence.

Quelques officiers et matelots rappelés d'hier commencent à arriver par les trains de ce matin. Ils viennent surtout des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et du Finistère.

Les officiers présents sur le quai de la gare ordonnent aux hommes de regagner immédiatement leur bord respectif.

La division appareillera mardi matin.

La Conférence

Il semble se confirmer que la conférence internationale aura lieu Algésiras et que M. Montero Rios acceptera de la présider.

Le correspondant à Madrid de la *Voz de Guipuzcoa* téléphone à ce sujet que M. Moret et M. Montero Rios ont eu un long entretien au cours duquel ils s'occupèrent du Livre jaune du gouvernement français sur les questions du Maroc et de la conférence internationale.

Le président du conseil, avec lequel le correspondant s'est entretenu ensuite, a confirmé que l'ancien président du conseil irait à la conférence.

D'après le *Diario universal*, M. Montero Rios sera assisté par M. Ojeda, sous-secrétaire d'Etat, et par M. Lameyer, député.

Au Sénat, M. Labra, dans une interpellation, a manifesté le regret que l'on ait gardé le secret sur l'accord franco-espagnol ; il demande que la conférence reconnaisse les droits de l'Espagne au Maroc et propose le déplacement des bagnes d'Afrique.

Le duc d'Almodovar, ministre des affaires étrangères, déclare que la côte marocaine de l'Atlantique qui regarde les Canaries a autant d'importance pour l'Espagne que la côte méditerranéenne. L'Espagne combattra à la conférence toute souveraineté étrangères sur les côtes marocaines.

D'après le corespondant de l'agence Havas à Madrid, le ministre a ajouté que la conférence marocaine ne donnerait peut-être pas de grands résultats ; toutefois il espère qu'elle en donnera quelques-uns.

Dans un article, l'*Observer* de Londres dit à propos de la conférence d'Algésiras :

« Si l'Allemagne est sincère dans ses protestations d'amitié envers nous et envers la France, elle aura une occasion unique de se concilier les deux pays.

Mais si son attitude n'est pas conciliante, les Français peuvent compter sur notre amitié, comme l'a laissé entendre sir Henry Campbell Bannerman. »

L'opinion allemande

Berlin, 24 décembre. — Les journaux allemands officieux continuent leurs polémiques au sujet de l'affaire marocaine. Ils sont tous assez pessimistes et méfiants. Voici le résumé de l'argumentation exposée dans le dernier article de la « Post » :

Les assurances de loyauté et de bonnes intentions ne font pas défaut, mais les événements du passé nous renseignent suffisamment à cet égard.

Est-ce que la France n'avait pas donné les assurances les plus formelles à propos de la Tunisie ? Est-ce qu'elle n'avait pas solennellement promis que Bizerte ne deviendrait jamais un port de guerre ? Ceux qui, dans le différend actuel, s'en tiendraient aux déclarations des hommes politiques et des journalistes français, prouveraient qu'ils n'ont pas compris que tout en ayant changé de forme, le fond de la politique française au Maroc reste toujours le même et qu'il peut se résumer dans la formule : « Tout le Maroc à la France ! »

D'ailleurs, même dans le dernier discours de M. Rouvier, on peut aisément lire entre les lignes que la domination française en Algérie vise à s'étendre jusqu'à l'Atlantique.

Il y a bien des gens qui ne considèrent la conférence marocaine que comme une formalité quelconque, qui ne peut toucher aux droits de qui que ce soit. Entre la France et l'Allemagne il n'existe d'autre accord que ceux du 8 juillet et du 28 septembre. L'Allemagne n'a renoncé à rien en dehors de ces conventions. S'il est vrai que les décisions de la conférence ne doivent en rien attenter aux droits de la France, la même chose doit être vraie pour les droits de l'Allemagne.

La presse anglaise, russe, américaine et d'autres encore, en s'occupant de la question du Maroc, cet souvent accusé l'Allemagne d'être un danger pour l'Europe. Si tous ces confrères voulaient bien examiner le fond des choses, ils s'apercevraient certainement que le danger ne réside pas dans l' « impérialisme allemand », mais bel et bien dans l'ambition française. Tout récemment, lord Salisbury, en prononçant son dernier discours de premier ministre, dit qu'il craignait pour la paix européenne, car une puissance visait à s'emparer du Maroc. Lord Salisbury en homme d'Etat avisé, avait donc deviné les ambitions de la France et avait compris que c'est de ce côté-là que vient le danger.

Le « Lokal-Anzeiger », dans un article sur la situation internationale, constate que si la tension entre l'Angleterre et l'Allemagne diminue, les relations avec la France, qui depuis trente-cinq ans n'ont jamais été plus mauvaises que cet été, ne sont toujours pas normales. La France paraît perdre le sens et la portée internationale de la question marocaine et le compréhension que le Maroc est un Etat indépendant auquel il n'est pas permis de toucher sans consentement des Etats signataires de la convention de Madrid.

La France a plus d'intérêt que l'Allemagne à ce que la conférence n'échoue pas, car un échec signifierait le « statu quo » au Maroc. Le « Lokal-Anzeiger » estime que les événements russes peuvent être une menace pour les relations des deux empires, mais remarque cependant que parmi les habitants des provinces baltiques il y a peu de sujets de l'empire allemand ».

La lutte contre l'Absinthe

IMPORTANT CONGRES A BERNE

Berne, 24 décembre. — Un congrès vient de se réunir en Suisse, destiné à la préparation d'un plan de campagne contre l'envahissement de l'absinthisme dans la République Helvétique.

La réunion s'est tenue à Berne, où dix-huit cantons, sur vingt-deux, s'étaient fait représenter.

On sait que, depuis quelque temps, un grand mouvement s'est créé chez nos voisins, tendant à pousser la Confédération tout entière à adopter une seule ligne de conduite pour expurger de la République le grand fleau démoralisateur.

Déjà, le canton de Vaud, suivi du canton de Genève, avait délibéré à cet égard, prenant l'initiative de la suppression pure et simple, dans sa région, de la fabrication et du débit de l'absinthe. C'était un bon exemple que beaucoup ont jugé nécessaire de généraliser.

Il fallait aboutir à une mesure fédérale qui ne pouvait être entraînée que par l'avis nettement formulé de toutes les parties intéressées, préludant à la consultation du pays par voie de referendum.

C'est ce qui a été discuté au congrès de Berne.

Bien des choses de haut intérêt ont été dites dans cette réunion. On a évoqué les vœux exprimés par quantité d'ouvriers, entraînés à sacrifier au poison et demandant eux-mêmes qu'on les mît à l'abri de leur malfaisant penchant.

« Qu'on nous ôte ce poison, réclamaient-ils. Nous sommes incapables de nous en abstenir, car il a déjà tué en nous la volonté ! Quand on n'en fera plus, on n'en boira plus. La tentation est trop forte, pour qu'on n'y sacrifie plus ; le seul moyen est de le supprimer ! »

On a cité, à propos de cette sollicitation contre laquelle les mieux intentionnés ne pouvaient réagir, une anecdote vraiment typique.

Il s'agissait du cas d'un jeune homme, un ouvrier qui, pendant toute la semaine ne touchait pas à l'absinthe, mais qui en buvait douze ou quatorze rations le dimanche. Ayant atterré sa famille par une scène violente qui le mit au désespoir quand il eut recouvré la raison, il voulut s'abstenir d'absinthe le dimanche suivant. Pour tuer en lui l'obsession qui le mordait, il résolut de s'éreinter ; il enfourcha sa bicyclette, et dans une course folle, fuyant l'absinthe dont il crovait sentir à tous les carrefours l'odeur ensorcelante, il traversa deux cantons ; quand il s'abattit enfin, à bout de forces, épuisé par la fatigue et l'inanition, il était à Bienne, tombé sur un trottoir, devant un café. On s'empressa autour de lui, et le premier cordial qu'on lui porta aux lèvres fut un verre d'absinthe. Revenu à lui, il s'écria : « J'ai beau faire, elle me tient, et tant qu'il y en aura, j'en boirai ! »

Quantité d'autres arguments, de valeur aussi probante, ont été fournis par les divers orateurs qui se sont fait entendre au congrès.

Et, malgré la résistance de quelques timides, ne repoussant pas toutefois les mesures prohibitives proposées, mais voulant qu'on prît du temps pour les mettre à exécution, la réunion, en masse, a voté pour l'action fédérale immédiate, constituant un comité chargé d'organiser le plébiscite général qui doit conduire au referendum.

Cette façon énergique, pratique et rapide que les Suisses savent prendre pour extirper ce mal de l'absinthisme, facteur si intense de la dégénérescence d'une nation, est un admirable exemple de ce que peut un peuple, quand il peut lui-même, et directement, présider à ses destinées et user en souverain arbitre de ce qui peut lui nuire ou aider à sa prospérité.

Contre le blanc de céruse

La manifestation du 1er janvier devant le Sénat. — Les victimes de l'empoisonnement.

Paris, 24 décembre. — L'Union des syndicats de la Seine vient de publier le manifeste suivant :

« Le 30 juin 1903, la Chambre des députés adoptait un projet de loi interdisant l'emploi du blanc de céruse.

Depuis cette époque, malgré les interventions successives et l'avis unanime exprimé par les savants les plus illustres dont l'humanité s'honore, ce projet dort dans les cartons du Luxembourg.

En présence d'une telle mauvaise volonté apportée par les sénateurs pour le vote d'une mesure qui tend à préserver des milliers de travailleurs des ravages néfastes du blanc de céruse, les syndicats d'ouvriers peintres ont décidé l'envoi, de toutes les contrées de la France, de délégations d'ouvriers malades et éclopés des suites de l'intoxication saturnine, dans le but d'organiser pour le 1er janvier 1906, une démonstration devant le Sénat.

Afin que cette manifestation revête le caractère grandiose qu'elle doit avoir, et pour préserver nos camarades malades des brutalités policières qui pourraient s'exercer, le *comité général de l'union des syndicats* a décidé d'inviter les travailleurs parisiens à se rendre en masse le 1er janvier 1906, à 1 heure et demie de l'après-midi, à la Bourse du Travail, pour se joindre au cortège qui se rendra devant le Sénat.

Tous les travailleurs se feront un devoir d'assister à cette manifestation et démontreront ainsi l'étroite solidarité qui unit toutes les victimes du capitalisme.

A la Chambre Belge

La dotation du prince Albert. — Un cadeau de deux cent mille francs. — Vives critiques. — Le projet voté.

Bruxelles, 24 décembre. — La Chambre a discuté le projet du gouvernement allouant une dotation de 200.000 francs au prince Albert de Belgique, neveu du roi Léopold et héritier présomptif du trône.

M. Pirard, député socialiste, combat la dotation au point de vue juridique ; il conteste que le prince Albert soit réellement l'héritier présomptif du trône car le roi peut encore avoir des enfants. Il ajoute que les belges n'ont cessé de se montrer à travers l'histoire, rebelles à leur souverain. La dotation qu'on veut accorder au prince Albert ne fera qu'augmenter le discrédit dont se couvre de plus en plus la famille royale de Belgique.

M. Neulmans, socialiste combat également le projet, véritable défi à l'opinion publique et à la pudeur. Le prince Albert est riche : il vient d'hériter de plus de cent quarante millions de son père le comte de Flandre. La dotation qu'on nous réclame pour lui n'est en réalité qu'une aumône.

MM. Bauns, démocrate chrétien, et Malempré, socialiste, combattent à leur tour la dotation.

Puis le chef de Cabinet, M. Smet de Nayer prend la parole au nom du gouvernement, pour justifier le projet. Le ministre a peine à se faire entendre tant il est interrompu par les socialistes. Au milieu du tumulte on entend des cris de : « Vive la République ! » Certains socialistes apostrophent l'orateur en le traitant de vil courtisan.

Au nom de la gauche radicale, M. Chéroux donne lecture d'une déclaration disant que les radicaux émettront un vote négatif.

Le ministre de la justice examine ensuite la question juridique et déclare que le projet est légal.

Au nom de la gauche libérale modérée, M. Hymans lit une note affirmant l'attachement des libéraux à la dynastie et déclarant qu'ils voteront la dotation.

Le chef de la gauche socialiste, Vandervelde, prononce un long discours dans lequel il combat la dotation.

M. Janson, radical, regrette que la monarchie en Belgique sorte du rang que lui a assigné la constitution.

Finalement, le projet de dotation est voté par la droite et la gauche libérale.

Les socialistes et les radicaux ont voté contre.

LES CRIMES COLONIAUX

Nouveau scandale. — Un chef de bataillon accusé d'actes de cruauté. — Rapport au ministre. — L'officier en Conseil de guerre.

Paris, 24 décembre. — D'après des renseignements qui viennent de Dakar, M. Roume, gouverneur de l'Afrique occidentale aurait dans un rapport au ministre des colonies, relaté des faits graves de cruauté commis sur des indigènes par un chef de bataillon de l'infanterie coloniale, le commandant Frèrejean.

Ces faits, dont la matérialité serait prouvée par le rapport, auraient pour conséquence le renvoi de cet officier supérieur devant un conseil de guerre.

VOLEURS INTERNATIONAUX

ARRESTATION D'UNE BANDE

Marseille, 25 décembre. — La police de Marseille a mis récemment la main sur une bande de voleurs, qui pratiquent l'escroquerie et le chantage à travers l'Europe avec un succès qui leur vaut de mener une existence presque fastueuse. Ces malfaiteurs sont au nombre de dix-sept, ils ont des complices.

M. Hamard, sur une commission du parquet de Marseille, a arrêté l'un de ceux-ci, hier matin, 22, avenue de Neuilly, à Neuilly. Cet individu se nomme Mirabel et il est Marseillais. Il vivait dans un appartement confortable, avec une femme André Caillhol, dont il avait pris le nom, afin de dissimuler le sien, qui était connu des gens de justice.

A voir ce couple si élégant, on ne se serait pas douté de quelle odieuse besogne il tirait ses revenus. Mirabel était vêtu avec une richesse extrême. M. Hamard a trouvé chez lui une quinzaine de paires de souliers vernis des meilleurs faiseurs. Grâce à des dehors extrêmement soignés et à une ostentation de dépenses, Mirabel avait réussi à s'introduire dans un monde honorable, tant il est vrai qu'à Paris, contrairement au proverbe, l'habit fait souvent le moine.

Cet escroc, si bien habillé qu'on l'aurait dit extrait d'une gravure de mode des grands tailleurs, avait la spécialité des chantages pour femmes mariées. Il opérait, de préférence, dans les importantes villes d'eaux de l'Europe.

Le commerce étant des plus prospères, Mirabel menait grand train, quand M. Hamard est venu mettre un terme à cet opulence, en faisant passer le Marseillais, de son bel appartement dans une cellule du Dépôt.

Mirabel va être dirigé sur Marseille pour être mis à la disposition du parquet de cette ville. Quant à son amie, elle a été laissée provisoirement en liberté.

D'autre part on mande de Marseille que c'est à la suite d'une descente opérée dans un Cercle de jeux, installé en pleine Cannebière, que M. Cavaillon, juge d'instruction, recueillit des documents précis sur l'existence d'une bande de maîtres-chanteurs, rayonnant sur toute la France et à l'étranger.

Actuellement à Marseille, sont arrêtées dix-sept personnes appartenant à cette bande.

En outre, des mandats d'arrêt ont été lancés à Tours, à Angoulême, à Nice et à Nîmes.

Au cours d'une perquisition opérée à Marseille, au domicile d'un des inculpés, il a été saisi une quantité d'imprimés de faux tampons des parquets de Nice et de Nîmes. Les maîtres-chanteurs se servaient de ces imprimés et se faisaient passer pour des magistrats auprès des personnes qu'ils avaient décidé de faire chanter.

Les perquisitions ont continué hier.

Fuite d'un banquier

UN TRACH D'UN MILLION

Beauvais, 24 décembre. — La région du Vexin est, en ce moment, sous le coup d'une véritable catastrophe financière.

M. Limoge, qui tenait à Chaumont-en-Vexin, depuis trente-cinq ans, une maison de banque, vient de s'enfuir avec un passif excédant un million.

Cette catastrophe atteint surtout les petits rentiers, les cultivateurs modestes ou les ouvriers économes, pour lesquels la fuite du banquier est une véritable ruine.

Le banquier Limoge et sa femme avaient su se concilier la confiance des travailleurs. Ils avaient un train de vie fort modeste et passaient même pour vivre chichement.

On se demande comment ou à la suite de quelles opérations le banquier en est arrivé à dissiper l'argent de ses clients.

M. Limoge vient d'être déclaré en état de faillite par le tribunal de commerce de Beauvais. Un syndic provisoire a été chargé de procéder à l'inventaire du coffre-fort. Celui-ci ne contenait que des titres nominatifs et des pièces n'ayant plus cours. On évalue l'actif à 300.000 francs.

Le parquet de Beauvais a ouvert une instruction et s'est rendu ce matin à Chaumont-en-Vexin pour entendre les malheureux créanciers du banquier disparu.

Affaires d'espionnage

DEUX NOUVELLES ARRESTATIONS

Marseille, 24 décembre. — A la suite du dépouillement des documents saisis chez les nommés Wolff et Wieger, dont nous avons annoncé l'arrestation pour espionnage, on acquit la conviction qu'ils avaient des accointances avec certaines personnes de Toulon. Afin d'élucider ce point M. de Possel, juge d'instruction, s'est transporté ce matin dans cette ville, accompagné de M. Marcy, substitut, pour procéder à des perquisitions.

Il paraîtrait que Wolff et Wieger étaient venus s'installer à Marseille non dans un but d'avoir des renseignements particuliers sur la défense de la ville, mais pour centraliser les renseignements qu'ils recevaient de Nice, de Toulon, d'Avignon notamment, en un mot sur tout le sud-est de la France.

A la suite de la perquisition opérée hier et devant le nombre de documents saisis à l'hôtel meublé de la rue des Quatre-Pâtissiers, où ils avaient leur domicile, il n'a pas été possible au juge d'instruction de faire tout enlever. Quatre agents de la sûreté se sont rendus après le départ des magistrats à l'hôtel meublé, et pour prévenir tout cambriolage de la part d'individus à la solde de Wolff et de Wieger, ils ont passé la nuit à garder les documents laissés dans l'hôtel.

Deux arrestations ont été opérées : ce sont celles d'une personne occupant une situation très en vue et d'un sous-officier. Ces arrestations ont été opérées dans le plus grand mystère par les soins mêmes du procureur de la République qui a fait amener les deux inculpés dans son cabinet et les a gardés à sa disposition.

Pour le Suffrage Universel

Manifestations socialistes en Allemagne.

Berlin, 24 décembre. — Le plan d'agitation arrêté par la démocratie socialiste commence à se préciser. On sait maintenant que dans toute l'étendue du royaume de Prusse les socialistes, en manière de prélude, lanceront le 14 janvier un appel réclamant le suffrage universel, direct et égal pour les élections à la Chambre des députés de Prusse.

Le lancement de cet appel, répondu à des millions d'exemplaires, sera suivi de l'organisation de plusieurs centaines de réunions publiques qui seront tenues simultanément dans tous les centres de quelque importance le dimanche 21 janvier. Ces réunions étaient d'abord projetées pour le 16 janvier, mais on les a reportées au dimanche suivant pour rassembler de plus grandes foules.

Il est certain que l'éventualité d'une grève générale politique sera examinée dans ces réunions. On n'est pas non plus sans inquiétude sur une intervention des éléments anarchistes, qui pourraient être tentés de profiter de ces vastes rassemblements pour pousser au désordre, surtout dans les centres industriels à Berlin, en Prusse, et en Saxe par contrecoup.

GRÈVE GÉNÉRALE des GARÇONS ÉPICIERS

A PARIS

Extension du mouvement. — Magasins fermés. — Femmes vendeuses. — Réunion à la Bourse du Travail.

Paris, 24 décembre. — Le mouvement gréviste s'accentue. Plusieurs grandes épiceries ont été obligées de fermer ce matin ; citons, parmi les plus importantes, la maison Joffrin, à Auteuil, et la maison Lecat, boulevard Magenta, près de la gare du Nord.

Dans les grandes maisons du boulevard Sébastopol, la situation n'a pas varié. Chez Potin, à la succursale du boulevard Malesherbes, les employés participant à la grève sont beaucoup plus nombreux.

Peu de changement chez Damoy ; on compte des défections de plus qu'hier, et ce sont surtout des femmes qui assurent la vente à la plupart des comptoirs.

Près de deux mille épiciers assistaient ce matin, à huit heures, à la réunion qui s'est tenue dans la salle des Grèves, à la Bourse du Travail, sous la présidence de M. Doublier, assisté de M. Lebas, secrétaire général du syndicat.

Plusieurs membres du comité de la grève sont venus protester à la tribune contre les arrestations arbitraires opérées par la police, hier soir devant les boutiques.

De nombreux orateurs ont ensuite parlé en faveur de la grève à outrance et exhorté les commis à rester groupés autour du syndicat s'ils voulaient faire triompher leurs revendications. Ils ont été unanimes à prêcher le calme et se sont catégoriquement prononcés contre le sabotage.

A plusieurs reprises lecture est donnée au milieu du plus grand enthousiasme de divers télégramme annonçant que le travail a cessé dans certains magasins.

On annonce que tous les employés de la succursale de la maison Potin du boulevard Malesherbes se sont mis en grève ce matin malgré l'intervention de M. Potin lui-même. Le même fait s'est produit dans les maisons Luce et Fauchon.

La séance a été levée à onze heures.

Aucun incident ne s'est produit à la sortie qui s'est effectuée sous la surveillance d'un service d'ordre qui n'a pas eu à intervenir un seul instant.

M. Lebas, secrétaire du syndicat, nous a fait la déclaration suivante :

— La grève tend à se généraliser, contrairement aux statistiques communiquées à la presse par la préfecture de police. Il y a actuellement quatre mille grévistes, soit quatre cents de plus qu'hier.

Les commis vont continuer aujourd'hui leur propagande auprès des camarades qui n'ont pas cru devoir suivre le mouvement et ce soir nous espérons, au cours de notre assemblée générale, recevoir, comme à celle d'avant-hier au manège Saint-Paul, la plus grande partie des membres de notre corporation.

Quoi qu'il advienne, j'estime que les garçons épiciers ont donné une grande preuve de leur esprit de solidarité par leur attitude.

Les grévistes ont tenu une nouvelle réunion cet après-midi, à trois heures.

Chez les Mineurs

A CHARLEROI

On pouvait craindre ces jours derniers l'explosion d'un très fort mouvement gréviste en Belgique. Le bassin de Charleroi était très agité : les mineurs de Monceau Bayemont à Marchiennes, devançant tout mot d'ordre, avaient envoyé leur préavis pour le 1er janvier. Au « Pays de Liège » la grève sévissait aux « Trois Boules », à Milmort. L'attitude du directeur du charbonnage des « Trois Boules » avait vivement surexcité les esprits : ses ouvriers lui avaient demandé, au lieu d'une augmentation des salaires, une diminution d'une heure de travail — tout en garantissant la même production.

Aux « Trois Boules », ainsi qu'à la Société d'Abhooz et Bonne-Foi-Hareng, dont ils dépendent, les ouvriers abatteurs travaillent 10 heures par jour, tandis que dans tous les autres charbonnages la même catégorie d'ouvriers ne travaille que 8 et 9 heures. Ajoutons qu'il « pleut » dans presque toutes les « tailles » de ces puits ; car, partout, lorsqu'il « pleut dans une taille, les ouvriers travaillent une heure en moins par jour : aux « Trois Boules » c'est le contraire.

Eh bien ! quelle fut la réponse du directeur à la demande si légitime des ouvriers et qui ne devait pas coûter un centime au charbonnage puisqu'ils assuraient la même production ? Elle passe l'imagination, et je dois assurer que je la copie textuellement dans le « Journal de Charleroi » :

« Ce Monsieur répondit qu'il allait, pendant quinze jours, augmenter la durée de » la journée d'une heure et que les ouvriers » devraient augmenter la production de » 10 %. Après cette quinzaine, il remettrait » la journée à 10 heures — durée actuelle — » mais que les ouvriers devraient continuer » à produire la même quantité de charbon » que sur onze heures. » A cette insolente provocation, les mineurs firent la seule réponse possible : ils se mirent en grève.

Dans le Centre, notre ami Cavrot, dans d'importantes conférences, ardemment suivies, étudiant la question des salaires, faisait observer à ses camarades de la mine : « Vous traversez une crise importante ; depuis quelques jours, tous les charbonnages ont marqué une hausse de 2 francs à la tonne sur 40 % de leurs charbons qu'ils peuvent vendre en dehors des contrats, et vous autres, les ouvriers, vos salaires ne sont pas augmentés. Vous pouvez exiger une augmentation si vous êtes bien unis dans la lutte. Ceux qui trahiront la cause ouvrière ne seront pas dignes de porter ce noble nom d'ouvrier. »

C'est au milieu de l'effervescence des esprits que la Fédération nationale unifiée des mineurs belges se réunissait à Charleroi. Elle votait l'ordre du jour suivant :

« Ayant pris connaissance des réponses des directeurs des charbonnages aux demandes d'augmentation formulées par la

---

FEUILLETON DU 25 DECEMBRE. — N. 5

MEMOIRES D'UN MEDECIN

Joseph BALSAMO

par Alexandre DUMAS

INTRODUCTION

Le Mont-Tonnerre

L.·. P.·. D.·.

Or, comment un peuple, et surtout ce peuple français qui n'a pas de mémoire pour le mal et qui n'oublie jamais le bien, puisqu'il lui a suffi de Charlemagne, de saint Louis et de Henri IV, pour sauvegarder vingt-trois rois lâches et cruels ; comment un peuple qui espère toujours et qui ne désespère jamais, n'aimerait-il pas une reine jeune, belle et bonne, un roi doux, clément et bon administrateur, après l'ère désastreuse et dilapidatrice de Louis XV, après ses publiques orgies et ses sournoises vengeances, après le règne des Pompadour et des Dubarry ! La France ne bénira-t-elle pas des princes qui seront le modèle des vertus que j'ai citées, et qui apporteront en dot la paix européenne ? Voilà que la dauphine, Marie-Antoinette, va traverser la frontière ; l'autel et le lit nuptial s'apprêtent à Versailles ; est-ce bien le moment de commencer par la France et pour la France votre œuvre de réformation ? Pardonnez-moi encore, mais j'ai dû dire, très vénérable seigneur, ce que je pensais au fond de l'âme, et que je crois de mon devoir de soumettre à votre infaillible sagesse.

A ces mots, celui qui venait de parler, et que l'inconnu avait désigné sous le nom de l'apôtre de Zurich, s'inclina, recueillant le murmure flatteur des approbations unanimes, et attendit la réponse du grand Cophte.

Elle ne se fit point attendre, et celui-ci reprit aussitôt :

— Si vous lisez dans les physionomies, très illustre frère, dit-il, moi je lis dans l'avenir. Marie-Antoinette est frère ; elle s'entêtera dans la lutte et périra sous nos attaques. Le dauphin Louis-Auguste est bon et clément ; il faiblira dans la lutte et périra comme sa femme et avec sa femme ; seulement ils périront chacun par la vertu ou le défaut contraire. Ils s'estiment en ce moment, nous ne leur donnerons pas le temps de s'aimer, et dans un an ils se mépriseront. D'ailleurs, pourquoi délibérer, frères, pour savoir de quel côté vient la lumière quand cette lumière m'est révélée, à moi ; quand je viens d'Orient, conduit comme les bergers par cette étoile qui annonce une seconde régénération ? Demain, je me mets à l'œuvre, et avec votre concours je vous demande vingt ans pour accomplir notre œuvre : vingt ans suffiront, si nous marchons unis et forts vers un même but.

Un long murmure d'admiration et d'assentiment succéda au discours du sombre prophète. Il était évident qu'il avait conquis toutes les sympathies de ces mystérieux mandataires de la pensée européenne.

Le grand Cophte jouit un instant de son triomphe ; puis, lorsqu'il le sentit complet, il reprit :

— Maintenant, frères, voyons, maintenant que je vais attaquer le lion dans son antre ; maintenant que je vais jouer ma vie contre la liberté du monde, que ferez-vous pour le succès de la cause à laquelle nous avons voué notre vie, notre fortune et notre liberté ? Que ferez-vous ? dites. Voilà ce que je suis venu vous demander.

Un silence effrayant à force de solennité, succéda à ces paroles. On ne voyait dans la sombre salle que d'immobiles fantômes absorbés dans la pensée austère qui devait ébranler vingt trônes.

Les six chefs se détachèrent des groupes et revinrent, après quelques minutes de délibération, vers le chef suprême.

Le président parla le premier.

— Moi, dit-il, je représente la Suède. Au nom de la Suède, j'offre, pour défaire le trône de Vasa, les mineurs qui ont élevé le trône de Vasa, plus cent mille écus d'argent.

Le grand Cophte lira ses tablettes et y inscrivit l'offre qui venait de lui être faite.

Celui qui était à la gauche du président parla à son tour.

— Moi, dit-il, envoyé des Cercles irlandais et écossais, je ne puis rien promettre au nom de l'Angleterre, que nous trouverons ardente à nous combattre ; mais au nom de la pauvre Irlande, mais au nom de la pauvre Ecosse, je promets une contibution de trois mille hommes et de trois mille couronnes par an.

Le chef suprême écrivit cette offre à côté de l'offre précédente.

— Et vous ? dit-il au troisième chef.

— Moi, répondit celui-ci, dont la vigueur et la rude activité se trahissaient sous la robe gênante de l'initié, moi, je représente l'Amérique, dont chaque pierre, chaque arbre, chaque goutte d'eau, chaque goutte de sang appartient à la révolte. Tant que nous aurons de l'or, nous le donnerons ; tant que nous aurons du sang, nous le verserons ; seulement nous ne pouvons agir que lorsque nous serons libres. Divisés, parqués, numérotés comme nous sommes, nous représentons une chaîne gigantesque aux anneaux séparés. Il faudrait qu'une main puissante soudât les deux premiers chaînons, les autres se souderaient bien d'eux-mêmes. C'est donc par nous qu'il faudrait commencer, très vénérable maître. Si vous voulez faire les Français libres de la royauté, faites-nous d'abord libres de la domination étrangère.

— Ainsi sera-t-il fait, répondit le grand Cophte ; vous serez libres les premiers, et la France vous y aidera. Dieu a dit dans toutes les langues : « Aidez-vous les uns les autres. » Attendez donc. Pour vous, frère, au moins l'attente ne sera pas longue, je vous en réponds.

Puis il se tourna vers le député de la Suisse.

— Moi, dit celui-ci, je ne puis rien promettre que ma contribution personnelle. Les fils de notre république sont depuis longtemps les alliés de la monarchie française ; ils lui vendent leur sang depuis Marignan et Pavie ; ce sont de fidèles débiteurs : ils livreront ce qu'ils ont vendu. Pour la première fois, très vénérable grand maître, j'ai honte de notre loyauté.

— Soit, répondit le grand Cophte, nous vaincrons sans eux et malgré eux. A votre tour, député de l'Espagne.

— Moi, dit celui-ci, je suis pauvre, je n'ai que trois mille frères à donner ; mais ils contribueront chacun pour mille réaux par an. L'Espagne est un pays paresseux, où l'homme sait dormir sur un lit de douleurs, pourvu qu'il dorme.

— Bien, dit le Cophte. Et vous ?

— Moi, répondit celui auquel il s'adressait, moi, je représente la Russie et les Cercles nolonais. Nos frères sont des riches mécontents ou de pauvres serfs, voués à un travail sans repos et à une mort prématurée. Je ne puis rien promettre au nom des serfs, puisqu'ils ne possèdent rien, pas même la vie ; mais je promets pour trois mille riches vingt lonis par chaque tête pour chaque année.

Les autres députés vinrent à leur tour : chacun représentait, soit un petit royaume, soit une grande principauté, soit un pauvre Etat ; chacun fit inscrire son offre sur les tablettes du chef suprême, et s'engagea par serment à tenir ce qu'il avait promis.

— Maintenant, dit le grand Cophte, le mot d'ordre, symbolisé par les trois lettres auxquelles vous m'avez reconnu, déjà donné dans une partie de l'univers, va se répandre dans l'autre. Que chaque initié porte ces trois lettres, non-seulement dans son cœur, mais sur son cœur ; car nous, souverain maître des loges d'Orient et d'Occident, nous ordonnons la ruine des lys. Je te l'ordonne, à toi frère de Suède, à toi frère d'Ecosse, à toi frère d'Amérique, à toi frère de Suisse, à toi frère d'Espagne, et à toi frère de Russie, LILIA PEDIBUS DESTRUE (1).

Une acclamation, puissante comme la voix de la mer, mugit au fond de l'antre, et s'échappa en rafales lugubres dans les gorges de la montagne.

— Et maintenant, au nom du père et du maître, retirez-vous, dit le chef suprême quand le murmure eut été apaisé ; regagnez avec ordre les souterrains qui aboutissent aux carrières du Mont-Tonnerre, et les uns par la rivière, les autres par le bois, le reste par la vallée, dispersez-vous avant le lever du soleil. Vous me reverrez encore une fois, et ce sera le jour de notre triomphe. Allez.

Puis il termina cette allocution par un geste maçonnique, que comprirent seuls les six chefs principaux ; de sorte qu'ils demeurèrent autour du grand Cophte, après que les initiés d'ordre inférieur eurent disparu.

Alors le chef suprême prit le Suédois à part.

— Swedenborg, lui dit-il, tu es véritablement un homme inspiré, et Dieu te remercie par ma voix. Envoie l'argent en France à l'adresse que je t'indiquerai.

Le président salua humblement et s'éloigna, stupéfait de cette seconde vue qui avait révélé son nom au grand Cophte.

— Salut, brave Fairfax, continua-t-il, vous êtes le digne fils de votre aïeul. Recommandez-moi au souvenir de Washington la première fois que vous lui écrirez.

Fairfax s'inclina à son tour, et se retira sur les pas de Swedenborg.

— Viens, Paul Jones, dit le Cophte à l'Américain, viens, car tu as bien parlé ; j'attendais cela de toi. Tu seras un des héros de l'Amérique. Qu'elle et toi se tiennent prêts au premier signal.

Et l'Américain, frissonnant comme sous le souffle d'un dieu, se retira à son tour.

— A toi, Lavater, continua l'élu ; abjure tes théories, car il est temps de passer à la pratique ; n'étudie plus ce qu'est l'homme, mais ce que l'homme peut être